

ADDIP (Coordination des associations pyrénéennes ASPAP 09, ADIP 31, ASPP 65, FTPEM 64)

Adresse postale : 2 rue du Val de Sère

65120 ESQUIEZE SERE

à

Madame Delphine BATHO

Ministère de l'Ecologie

Hôtel de Roquelaure – 246 Bd St Germain

75007 Paris

le 13 septembre 2012

Objet : Pyrénées, ours, la réalité face aux dérapages de Ferus et Adet-Pays de l'ours dans courrier à Mme la Ministre du 6 septembre 2012

Madame la Ministre,

L'association FERUS a rendu public le 6 septembre un courrier qu'elle vous a adressé à propos de la « *perception des ours slovènes* » importés dans les Pyrénées. Bien que ce problème de « *perception* » ne soit vraiment pas le problème, il nous paraît indispensable de souligner brièvement les contrevérités de ce courrier sur trois points essentiels, et de revenir sur son inquiétante conclusion :

A) - réalité des ours en Slovénie : le nourrissage avec de la viande est avéré contrairement à ce qu'écrit FERUS.

Source : Ministère de l'Environnement slovène

Avril 2007. Ljubljana, Ministry of the Environment and Spatial Planning, « *The brown bear conservation and management in Slovenia* » (Conservation et gestion de l'ours brun en Slovénie)

http://www.arhiv.mop.gov.si/fileadmin/mop.gov.si/pageuploads/podrocja/okolje/pdf/zveri/brown_bear_long_version.pdf

Page 7 : « *Le suivi de la population d'ours bruns en Slovénie repose sur des comptages directs effectués sur des emplacements relativement permanents (stations de nourrissage avec de la viande, ou avec du maïs, autres stations de comptage) /.../ il est ainsi possible d'observer et compter sur les stations de nourrissage jusqu'à 70% de la population d'ours.* » (nous mettons en gras).

B) - réalité des dégâts et modes de surveillance des troupeaux dans les deux pays : regroupement et parcage nocturne ne sont pas la solution, au contraire même.

Sources : Revue scientifique à comité de lecture ; Mémoire Sup Agro ; Association FIEP Groupe ours Pyrénées.

- En 1999, dans la revue scientifique URSUS, Petra Kaczinsky, chercheur au Research Institute of Wildlife Ecology, Université Vétérinaire de Vienne (Autriche), publiait : « *Large Carnivore Depredation on Livestock in Europe* » (Prédations des grands carnivores sur les troupeaux en Europe).

http://www.kora.ch/malme/05_library/5_1_publications/K/Kaczinsky_1999_Large_carnivore_depredation_on_livestock_in_Europe.pdf

Conclusion, page 68 : « *Il n'y a pas d'exemple en Europe où des systèmes de pâturage extensif avec de faibles pertes cohabitent avec des populations viables d'ours et de loups dans le même espace* ».

Et c'est pour la Slovénie qu'elle notait, p. 63, à propos du regroupement du bétail et du parcage nocturne

en clôture prônés par l'association FERUS et ses semblables : « *l'analyse des prédateurs montre de plus grands dégâts lorsque l'ours attaque des bêtes dans de telles clôtures que lorsqu'elles pâturent librement* ».

- Pour les Pyrénées, en conclusion d'une étude réalisée pour le Parc National en 1989, Laurent Nédelec écrivait : « *De toutes ces données, il ressort qu'aucun type de gardiennage n'est dissuasif quand l'ours a décidé d'attaquer même s'il préfère éviter la proximité humaine. Les patous, les clôtures électriques ne l'intimident pas.* » (« *L'ours brun (Ursus arctos, L.) dans les Pyrénées Occidentales : prédation sur le bétail, évolution de la population, approche chronogéographique des dégâts* » - Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Rennes – 27 septembre 1989)

- Quant à l'association béarnaise FIEP, elle écrivait en 1977 : « *Dans la zone à ours des Pyrénées, sa prédation s'oriente par facilité vers le cheptel domestique. Elle ne peut être bien sûr sélective du fait du comportement artificiel des proies, on pourrait dire en usant du paradoxe que les rassemblements des brebis en enclos sont une véritable provocation pour l'Ours.* » (Souligné dans le texte - *La grande faune pyrénéenne*, sous la direction de Claude Dendaletche - Cahiers de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, 1977, page 184)

Mais 20 ans plus tard, à la veille des premières importations d'ours slovène, ce même FIEP écrivait exactement l'inverse, complètement dépassé par les conséquences sur le terrain de son militantisme : « *Avant le lâcher, il faut absolument convaincre les bergers de garder leur troupeau en permanence, les rassembler au soir le moins* ». (*Nouvelles Ours*, n°31 – FIEP Groupe ours Pyrénées – 1996)

C) - réalité quant à une soi-disant « adhésion » des populations locales à des importations d'ours et à la présence de ce carnivore dans le massif

Sources : Sondages IFOP, 2003 et 2008; Union européenne.

Enfin FERUS se base sur l'opération de propagande qu'elle mène sur la chaîne de façon totalement aléatoire, pour en conclure : « *une dynamique locale en faveur de l'ours dans les Pyrénées se crée* ». En 2009, 75,8% des personnes qu'elle a rencontrées seraient « *favorables à la présence de l'ours dans les Pyrénées* ».

C'est une supercherie. Elle repose sur des rencontres au hasard des foires et marchés sans aucune des méthodes de sélection mises en œuvre pour de vrais sondages. De tels sondages existent pourtant, avec toute la rigueur voulue, leurs résultats montrent exactement l'inverse. En 2003 et 2008, la même question a été posée :

« *Si la vingtaine d'ours présente actuellement dans les Pyrénées est insuffisante pour assurer la survie de l'espèce, vous personnellement, êtes-vous favorable ou opposé à l'introduction d'ours supplémentaires dans les Pyrénées ?* »

Entre les deux dates les importations d'ours de 2006 avaient permis de juger de leurs conséquences. Et les résultats sont sans appel. Pour l'ensemble des montagnards des six départements de la chaîne, le non explosait de 41 à 60%, et même 67% pour les trois départements des Pyrénées Centrales que fréquentaient essentiellement les ours importés. En Ariège qui subit toujours actuellement le plus grand nombre de prédateurs, il atteignait 71%.

Conséquence de ce rejet, connu et reconnu : le programme Life Europe avait organisé les importations d'ours de 1995-96 et prévu d'autres lâchers, ils n'eurent pas lieu, c'est la France seule qui prit l'initiative en 2006. Paru en 2011 le bilan de ces programmes Life en indique les raisons : « *un second plan de réintroduction fut annulé à cause de l'opposition des populations locales* » (Luxembourg: Publications Office of the European Union, « *LIFE and European Mammals : Improving their conservation status* », 2011, page 42, Table 1).

L'Europe tenait donc davantage compte des Pyrénéens que ne le faisait leur gouvernement de l'époque. Il n'y a vraiment que FERUS pour imaginer que les Pyrénéens sont favorables à de telles importations.

D) Quand FERUS dérape ... et dévoile en même temps son échec

Quant à la péroraison « *psycho-sociale* » de la lettre, on ne peut qu'être atterré en voyant ainsi mettre sur le même plan par FERUS un supposé rejet des ours importés parce qu'ils seraient slovènes et ces « *préjugés et discrimination* » dont tant de peuples, de femmes et d'hommes, de cultures, ont été et sont encore victimes,

partout sur notre planète, en France comme ailleurs, simplement parce qu'il existent et sont différents.

Ce dérapage est en fait un aveu en forme de lapsus : il dévoile. FERUS en effet (d'abord sous le nom ARTUS dès 1989), comme le FIEP ou l'ADET, a pour objectif de « *chercher avec les partenaires locaux des solutions pour réduire les conflits ours-troupeaux en proposant par exemple l'utilisation des chiens de protection pour atténuer les risques de prédation* » et « *de conforter l'acceptation du plantigrade par les habitants des Pyrénées et les gens de passage* » (<http://www.ferus.fr/wp-content/uploads/2011/03/Charte-reseaux-au-31-01-20111.pdf>).

Les résultats du vrai sondage de 2008, l'opposition très forte sur le terrain qui conduisit l'Europe à annuler son plan et ne cesse de se manifester, les attaques continues y compris sur des estives bardées de patous, tout cela devrait conduire en bonne méthode à s'interroger sur soi même et sur ce qui est, de fait, un échec total.

Pas du tout : l'idéologie l'emporte sur l'analyse. FERUS reste obnubilée par ce qui devient alors une obsession rendant incapable d'analyser objectivement le réel. Il ne correspond pas au monde rêvé ? C'est donc le réel qui a tort selon le principe que Bertolt Brecht fustigeait : si le peuple s'oppose « *ne serait-il pas plus simple pour le gouvernement de dissoudre le peuple et d'en élire un autre* » (Poèmes, *La Solution*).

C'est ainsi que FERUS croit avoir trouvé la clef : l'explication est « *psycho-sociale* », faute de changer le peuple, tentons de le rééduquer ! Le problème de fond dénié, l'incompatibilité entre ours et pastoralisme comme le soulignent les travaux cités ci dessus évacuée, « *discrimination et préjugés* » transforment ainsi ceux qui s'opposent ou s'interrogent quasiment en racistes. Ferus oublie simplement qu'il n'y avait plus de population d'ours viable sur la chaîne dès les années 1950, sans doute discrimination anti pyrénéenne ?

Tout cela pourrait n'être qu'une absurdité de plus dans ce déni constant de la réalité. Mais oser ensuite, à ce titre, faire appel aux « *fondamentaux du Président de la République et de son gouvernement* », une telle confusion morale et philosophique laisse pantois. FERUS jusque là n'avait pas osé prendre ce cap que d'autres associations militant en faveur du sauvage exhibent, elles, sans vergogne et de façon extrême en plaçant la bête sauvage au dessus de l'homme.

Quels que soient l'analyse et l'avis de chacun sur ces importations d'ours, une telle confusion, Madame la Ministre, demande à notre sens à être recadrée : elle est la porte ouverte sur des abîmes inquiétants. On ne peut pas tout se permettre au nom de son idéologie et de la cause que l'on défend.

Nous vous assurons, Madame la Ministre, de notre plus profond respect,

Le Bureau de l'ADDIP, (Coordination des associations pyrénéennes ASPAP 09, ADIP 31, ASPP 65, FTPEM 64)

13 septembre 2012